

Indicateurs statistiques sur le surendettement

à fin janvier 2020

	déc. 2019	janv. 2020 *	Cumul de janvier à janvier		Année 2019
			2019	2020 *	
Dossiers déposés	10 456	10 885	11 514	10 885	143 080
Décisions de recevabilité par les commissions	11 740	10 610	11 403	10 610	141 175
-Dossiers recevables	11 144	10 051	10 808	10 051	133 826
- Dossiers irrecevables (A)	596	559	595	559	7 349
Mesures de rétablissement personnel (B)	5 168	4 643	5 619	4 643	62 507
- Mesures imposées suite RP sans LJ	5 135	4 602	5 442	4 602	61 360
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	33	41	177	41	1 147
Mesures de réaménagement des dettes (C)	6 964	6 374	7 052	6 374	74 092
- Plans conventionnels conclus	1 194	1 128	1 196	1 128	12 019
• dont plans d'attente	665	653	647	653	6 686
- Mesures avec ou sans effacement	5 770	5 246	5 856	5 246	62 073
• dont mesures d'attente	1 039	1 005	1 517	1 005	12 649
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non-accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	828	720	895	720	9 505
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	13 556	12 296	14 161	12 296	153 453
Relations avec les tribunaux					
- Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	2 209	2 663	2 992	2 663	29 757

* provisoire

En janvier 2020, les commissions ont été saisies de 10 885 situations de surendettement et en ont traité 12 296 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions a diminué de 5,5 % entre janvier 2019 et janvier 2020 (10 885 dossiers contre 11 514).

A fin octobre 2019, 64 751 redépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 15,9% par rapport aux 12 mois précédents. Dans le même temps, le nombre de primodépôts a reculé de 8,6 %.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

